



Dominique DELTHIL

Avocat au Barreau de Bordeaux  
[delthilavocat@gmail.com](mailto:delthilavocat@gmail.com)



## POUR EN FINIR AVEC LE RAPPORT LE BOUILLONNEC

Nous l'attendions depuis longtemps avec quelque impatience mais non sans inquiétude, pour savoir à quelle sauce la profession allait être accommodée ; il est arrivé, le rapport Le Bouillonnet qui confirme le pessimisme que l'on pouvait cultiver. C'est une purge qui a pour objectif de calmer les avocats en cédant au sujet de la taxe sur le chiffre d'affaires, tout en faisant appel à la « tradition humaniste » de la profession pour exiger quand même sa participation.

Renonçant à la « contribution volontaire obligatoire », il propose pourtant d'instaurer un système « **consistant simplement à inscrire dans la loi de 1971 l'obligation pour le CNB d'organiser, par voie de cotisations à redistribuer, un dispositif de péréquation entre barreaux afin de tenir compte des charges spécifiques que l'AJ représente dans certains d'entre eux...** » (p.16).

Nous comprenons qu'il s'agit d'une participation financière de la profession dont les contours sont assez flous mais qui serait une « **cotisation de solidarité inter-barreaux pour le service de l'aide juridique** » (p.16).

Par ailleurs, quelques miettes sont abandonnées au budget de l'AJ, par des augmentations ponctuelles de taxes diverses qui permettront tout juste de dégager de quoi revaloriser l'UV qui n'a pas bougé depuis 7 ans; bien sûr, la profession est invitée à se montrer raisonnable, à comprendre qu'il n'y a pas d'argent mais qu'il faut tout de même reprendre les discussions avec un esprit constructif et, moins précis c'est vraiment difficile, dans « **un cheminement pour parvenir à un paysage de juste équilibre tant sur le financement que sur la gouvernance de l'AJ** » (p. 20).

Ce que l'on exige des avocats, en tentant ainsi de les diviser, c'est donc « **un effort mutualiste propre de la profession de nature à limiter à l'avenir les revendications adressées aux financements publics** » (p.22).

### La mobilisation continue.

### Nous n'avons pas fini de manifester, je vous le prédis !

N'HÉSITEZ PAS À RÉAGIR POUR VOUS PRÉPARER À AGIR.

Une seule adresse de campagne pour les échanges avec chacun

[delthilavocat@gmail.com](mailto:delthilavocat@gmail.com)



@delthilavocat



Dominique Delthil